

Avis de concours externe au titre de l'année 2025

Recrutement d'un (e) chargé (e) projets junior

Dans le cadre du renforcement de son équipe, la Caisse des Dépôts et Consignations lance un concours externe sur dossiers pour le recrutement d'un (e) chargé (e) projets junior et ce conformément aux conditions et profils ci-dessous.

I. Les conditions générales de participation au concours :

Le (a) candidat (e) doit remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité tunisienne et jouir de ses droits civiques
- Être titulaire du diplôme exigé dans la spécialité prévue au niveau de cet avis. Les diplômes étrangers ou délivrés par les institutions d'enseignement privées ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'une copie de la décision d'équivalence décernée par les services concernés du Ministère l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
- Se doter de l'expérience minimale exigée prévue au niveau de cet avis. Seules les expériences justifiées par des attestations de travail et/ou un historique de déclaration sociale seront comptabilisées.
- Peuvent participer au présent avis toute personne remplissant les conditions citées y compris les fonctionnaires d'Etat et ce par voie de détachement.

II. Profils et conditions spécifiques par poste (lieu : Tunis) :

Structure	Poste / référence	Nombre	Mission	Diplôme exigé	Expérience exigée	Autres qualifications / compétences souhaitées
Pôle métiers	Chargé (e) projets junior (H/F) Réf : CPJI 25	01	Rattaché (e) au responsable pôle métiers, vous aurez comme mission de : - Assurer la réalisation des études préliminaires et approfondies des projets. - Participer à la préparation de la note d'investissement - Participer à l'étude approfondie des dossiers (réunions avec l'investisseur / visite terrain) - Préparer et présenter la fiche d'éligibilité et la fiche d'aide à la décision aux instances compétentes	Diplôme d'ingénieur en génie industriel ou instrumentation et maintenance industrielle	L'expérience n'est pas exigée. Avoir 1 ^{ère} expérience en gestion des projets sera un plus.	Avoir au moins un certificat international en management des projets : PMP, prince 02, agilité sera un plus. Capacité à mener des analyses financières. Bonnes connaissances en finances / comptabilité. Capacité à travailler en équipe.

Avis de concours externe au titre de l'année 2025

Recrutement d'un (e) chargé (e) projets junior

			- Participer à la négociation de la mise en place du projet/opportunité ; - Assurer le suivi du planning et du budget du projet - Faire le suivi des indicateurs et des objectifs qui lui ont été fixés par les autres structures de la Caisse et par les bailleurs de fonds ; - Participer à l'évaluation des projets réalisés ; - Assurer le désinvestissement/remboursement ; - Proposer les scénarii de sortie des participations ; - Mettre en œuvre les solutions de désinvestissement/remboursement retenues.			Esprit d'analyse et de synthèse.
--	--	--	--	--	--	----------------------------------

III. Etapes du concours :

Le présent concours se fait sur 06 étapes :

- Inscription en ligne et dépôt de candidature
- Présélection des candidatures.
- Constitution du dossier des candidatures présélectionnées.
- Dépouillement des dossiers de candidature présélectionnées.
- Epreuve écrite et épreuve orale
- Proclamation des résultats et admission définitive.

1. Inscription et dépôt de candidature en ligne :

Les candidats (es) répondants aux conditions de participation et au profil et conditions spécifiques du poste, peuvent **postuler directement sur le site via le** lien suivant : www.cdc.tn et ce à partir de la date **du 13/11/2025 jusqu'au 05/12/2025 à minuit.**

Avis de concours externe au titre de l'année 2025

Recrutement d'un (e) chargé (e) projets junior

Passée cette date, aucune inscription ne peut être faite sur le site.

Les données introduites par le candidat sur le site doivent être exactes sous peine de rejet de sa candidature.

Le dossier initial doit contenir les documents suivants :

- Curriculum Vitae (CV)
- Copie des relevés de notes baccalauréat et du cycle ingénieur (de la 3^{ème} année à la 5^{ème} année)
- Les attestations de travail ou toute pièce justificative de l'expérience si le candidat dispose d'une expérience en gestion des projets.

2. Présélection des candidatures :

Les candidats seront présélectionnés sur la base d'une évaluation sur dossier qui se fait tenant compte des critères suivants :

- Diplôme et spécialité
- Certification internationale relative au poste
- L'expérience en gestion des projets est bonifiée.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à compléter leurs dossiers de candidatures.

En cas, d'égalité des scores individuels, les candidats (es) seront classés (es) par âge en privilégiant le plus âgés.

3. Composition du dossier des candidatures présélectionnées :

Les candidats (es) présélectionnés (es) et dont la liste est validée, seront contactés (es) par courriel et SMS afin d'envoyer leurs dossiers de candidature.

Les dossiers de candidature doivent parvenir, par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou être déposées directement au bureau d'ordre de la CDC sise au rue Abou Hamed El Ghazali. Jardin du Japon.1073. Montplaisir-Tunis au nom du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, et ce au plus tard à la date limite indiquée dans l'avis de concours. Pour les candidatures envoyées par poste, le cachet de la poste fait foi.

L'enveloppe extérieure doit comporter obligatoirement la mention « A ne pas ouvrir concours de recrutement relatif à l'année 2025, poste CPJI 25 »

Le dossier de candidature doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

- Copie du mail envoyé pour le dépôt du dossier de candidature.
- Copie de la carte d'identité nationale.

Avis de concours externe au titre de l'année 2025

Recrutement d'un (e) chargé (e) projets junior

- Un bulletin n°3 datant de trois mois au plus, à la date de clôture de l'inscription en ligne ou le cas échéant le reçu attestant le dépôt d'une demande à cet effet.
- Des copies certifiées conformes à l'original du diplôme d'ingénieur.
- Des copies conformes des certifications reconnues relatives au poste et déposées dans le dossier initial de candidature.
- Des copies certifiées conformes à l'original du relevé de note du diplôme de baccalauréat.
- Des copies certifiées conformes à l'original des relevés des notes du cycle ingénieur de la 3^{ème} année à la 5^{ème} année.
- Copies des attestations de travail ou toute pièce justificative de l'expérience si le candidat dispose d'une expérience en gestion des projets.

NB : Les diplômes étrangers ou délivrés par les institutions d'enseignement privées ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'une copie conforme à l'original de la décision d'équivalence décernée par les services concernés du Ministère l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

4. Dépouillement des dossiers :

Est rejeté tout dossier de candidature :

- Ne comportant pas les documents exigés pour le poste.
- Ne mentionnant pas sur l'enveloppe externe le libellé du poste.
- Parvenu après la date limite de l'envoi des dossiers de candidature (le cachet de la poste faisant foi).
- Comportant toute information erronée saisie par le candidat (Diplôme, spécialité, notes et moyennes, certification, expérience ne gestion des projets ...)

5. Epreuve écrite et orale :

A. L'épreuve écrite :

Les candidats (es) dont les dossiers sont conformes et complets parmi les dossiers dépouillés, seront invités (es) par messagerie électronique précisant, la date, le lieu et l'heure à passer des épreuves écrites.

Il est à préciser qu'un nombre minimum de 03 candidats est exigé pour passer l'épreuve écrite. A défaut, le concours sera déclaré infructueux.

Les notes seront attribuées selon la formule suivante : ***N1 = note dossier + note épreuve écrite.***

Les candidats seront classés par ordre mérite selon les scores N1.

En cas d'égalité des scores N1, les candidats ex-aequo seront classés en privilégiant le plus âgé.

Avis de concours externe au titre de l'année 2025

Recrutement d'un (e) chargé (e) projets junior

B. L'épreuve orale :

Les cinq premiers candidats (es) classés (es) par ordre de mérite, selon la note N1 pour chaque poste, seront retenus pour passer l'épreuve orale.

La liste des candidats (es) admissibles à passer l'épreuve orale sera publiée sur le site de la CDC www.cdc.tn

Il est à préciser que le nombre minimal par poste pour passer l'épreuve orale est fixé à 02 au moins, à défaut, le concours sera déclaré infructueux pour le poste en question et le profil en question.

Les épreuves orales seront sous forme d'entretien d'une durée de 30 minutes à réaliser au siège de la CDC en présence d'un jury.

Les candidats (es) seront classés (es) par poste et par ordre de mérite en appliquant la formule suivante :

$$\text{Note finale} = \text{note dossier (/25points)} + \text{note épreuve écrite (/35 points)} + \text{note épreuve orale (/40 points)}$$

6. Proclamation des résultats et admission définitive :

- La liste des candidats (es) admissibles, classés (es) par ordre de mérite sera publiée sur le site web de la CDC.
- Aucun (e) candidat (e) ne peut être déclaré (e) définitivement admis (e) qu'après avoir présenté le bulletin n° 03 avec la mention « néant » datant de trois (03) mois au plus. A défaut, il (elle) sera remplacé (e) par le (a) premier (ère) sur la liste complémentaire.
- Aucun (e) candidat (e) ne peut être déclaré (e) définitivement admis (e) qu'après avoir subi une visite médicale par le médecin de travail de la CDC et avoir été déclaré (e) apte à l'exercice de ses fonctions.
 - o Le (a) candidate déclaré (e) inapte sera remplacé (e) par le (a) premier (ère) sur la liste complémentaire établie à cet effet.
 - o Le (a) candidate qui ne se présente pas le jour de la visite médicale perdra le bénéfice d'admission et sera remplacé (e) par le (a) premier (ère) sur la liste complémentaire établie à cet effet.
- Le (a) candidat (e) déclaré (e) définitivement admis(e) et qui refuse le poste auquel il (elle) a postulé ou qui ne se présente pas dans un délai de cinq (05) jours ouvrables à partir de la date de réception du l'admission par mail, perd le bénéfice de son admission et sera remplacé (e) par le (a) premier(ère) sur la liste complémentaire établie à cet effet.

Mention relative à l'emploi du genre :

Dans un souci de simplification, le genre masculin est utilisé dans le présent avis à titre générique et inclut le féminin sans discrimination.